

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 180 AVRIL 2014



Une Mairie,



des services,



des compétences



SLAM

DES LETTRES « ENSLAMÉES » AU PUBLIC

Non, la lettre papier n'est pas morte ! C'est un peu le message que les slameurs du collectif 129H, Rouda, Lyor et Neobled, souhaitent transmettre, lors de la performance qu'ils donneront, le 4 avril, salle Cassin. Sur scène ils endosseront l'habit du slameur public : ils rédigeront, en direct, à la demande des spectateurs, des lettres sur mesure, comme le ferait un écrivain public. Une fois écrits, les textes seront slamés avec talent, humour et sensibilité. Les lettres seront ensuite remises, dans des enveloppes, au public.

Ce spectacle original et interactif mêle slam, poésie, vidéo et musique, et s'interroge sur les liens qui unissent l'écrit et l'oral mais aussi sur nos modes de communication,

qui se font, aujourd'hui, en grande partie par e-mails, SMS et autres tweets.

En première partie de spectacle, les élèves de la classe de CM2 d'Alexandra Dudal de l'école Paul-Bréjeat donneront une « slam session », fruit de leur travail avec le collectif 129H, en résidence à Houilles depuis janvier dernier. ■

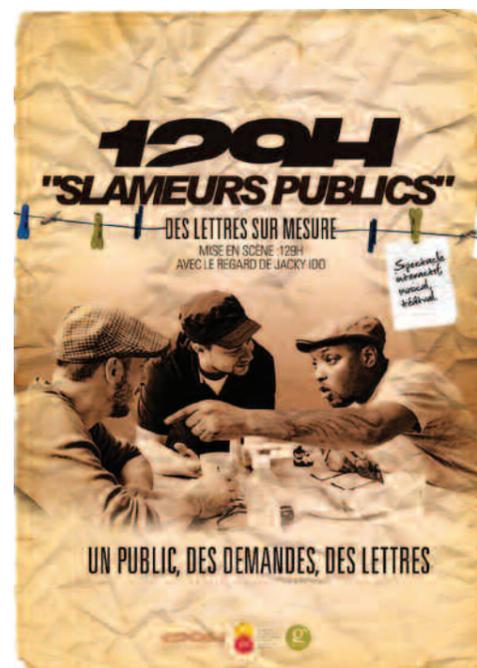
Vendredi 4 avril à 20 h 30.

Tarifs : 6 €, 8 € et 10 €.

Salle Cassin (accueil au 27, rue Gabriel-Péri).

Réservation conseillée aux 01 39 15 92 10

ou sur lagraineterie.ville-houilles.fr



CARNAVAL DES ENFANTS

TOUS À L'ABORDAGE !



La précédente édition du carnaval des enfants était placée sous le signe du Far West. Celle de 2014 se déroulera sur le thème « Pirates et flibustiers ».

L'édition 2014 du carnaval des enfants fera revivre la grande époque de la flibuste. Sur le thème « Pirates et flibustiers », plus de 600 jeunes Ovillois défilent, le 9 avril, dans les rues du centre-ville, maquillés et déguisés. Plusieurs formations musicales viendront se joindre à tous ces jeunes forbans qui feront escale dans le parc Charles-de-Gaulle où sera brûlé, tradition oblige, le bonhomme Carnaval.

Tout a été mis en œuvre pour faire que cette manifestation soit, à chaque édition, un événement festif et convivial. Tandis que l'organisation et la logistique sont assu-

rées par le Comité des fêtes – en lien avec les services municipaux –, les centres de loisirs et la résidence pour personnes âgées Les Belles-Vues s'appliquent, depuis plusieurs mois, à confectionner costumes colorés, masques, grosses têtes en carton-pâte et autres objets carnavalesques. La parade sera sans aucun doute festive et originale ! ■

Carnaval des enfants :
mercredi 9 avril.

Départ de la parade à 14 h,
parc Charles-de-Gaulle.

CONCERT

LE CHŒUR DU CONSERVATOIRE CHANTE MOZART

C'est désormais l'un des grands rendez-vous classiques de la saison. Le chœur Victor-Frédéric Verrimst du conservatoire de Houilles, dirigé par Dominique Bessette, interprétera la *Missa brevis* K 220 de Mozart, les 5 et



Le chœur Victor-Frédéric Verrimst lors d'un concert à l'église Saint-Nicolas.

6 avril, à l'église Saint-Nicolas. Surnommée la « messe des Moineaux » en raison des traits de violons caractéristiques qui ponctuent certains de ses mouvements, l'œuvre fut composée en 1775 alors que le compositeur autrichien était au service du prince archevêque de Salzbourg. Le concert donnera également à découvrir des œuvres de compositeurs du XVIII^e : Johann Molter (concerto pour petite clarinette), Antonio Vivaldi (concerto pour mandoline et guitare) et Antonio Caldara (extraits des « Canons » pour voix d'enfants et orchestre). ■

Samedi 5 avril à 20 h 30
et dimanche 6 avril à 16 h.

Tarifs : 6 €, 8 € et 10 €.

Église Saint-Nicolas.

Renseignements et réservations
au 01 39 15 92 10.

Billetterie en ligne sur
lagraineterie.ville-houilles.fr

BIENNALE

L'ART CONTEMPORAIN SOUS TOUTES SES FORMES



Paysage en ligne d'Émilien Sarot.
Huile sur toile, 2013.

La Graineterie accueille, jusqu'au 3 mai, la 10^e édition de la Biennale de la jeune création. Tous les deux ans, cet événement phare de la programmation culturelle de la Ville invite le public à découvrir les dernières tendances de l'art contemporain à travers

une exposition collective. Onze artistes plasticiens ont été sélectionnés pour présenter leurs créations : dessins, peintures, sculptures, vidéos, performances. Ces jeunes créateurs, profondément ancrés dans leur époque, expérimentent tous les moyens d'expression pour livrer des œuvres personnelles, singulières et novatrices. Talents émergents, ayant déjà à leur actif une expérience riche de projets et d'expositions, ils sont le reflet de la vivacité et du bouillonnement de la scène artistique actuelle. ■

> Exposition, jusqu'au 3 mai.

Mardi, jeudi et vendredi de 15 h
à 18 h ; mercredi et samedi de 10 h
à 13 h et de 15 h à 18 h. Entrée libre.

> Visite guidée, samedi 12 avril,
à 15 h 30 (gratuit sur réservation).

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Renseignements et réservations :
lagraineterie.ville-houilles.fr /
01 39 15 92 10.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

VINGT-HUIT PAYS,
UNE ÉLECTION

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 25 mai, sur le territoire national. Les électeurs choisiront pour la France les 74 députés qui les représenteront pendant cinq ans au Parlement européen, parmi les 751 députés européens. Celui-ci est la seule assemblée paneuropéenne élue directement par les 506 millions d'habitants des 28 États membres de l'Union européenne (UE). Il constitue l'un des rouages essentiels du système décisionnel européen et sa voix pèse du même poids que celle des gouvernements nationaux en ce qui concerne la quasi-totalité de la législation de l'UE. Lors de ce scrutin, le vote « blanc » (dépôt dans l'urne d'une enveloppe sans bulletin ou contenant un papier dépourvu de toute indication), jusqu'alors assimilé à un vote nul, sera pris en compte. Cette disposition a été adoptée en février 2014 par le Parlement français. Les bulletins blancs seront décomptés séparément en tant que tels au procès-verbal. Bien qu'explicitement mentionnés dans les résultats, ils ne seront pas comptés dans les suffrages exprimés. Pour voter, il est nécessaire d'être citoyen

de l'UE, âgé de 18 ans, domicilié ou résident de longue durée en France et être inscrit sur les listes électorales (avant le 31 décembre 2013). À noter que les citoyens de l'UE doivent choisir pour les élections européennes le pays dans lequel ils souhaitent exercer leur droit de vote, un citoyen communautaire ne pouvant pas voter plus d'une fois pour un même scrutin pour l'élection au Parlement européen.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux urnes le jour du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur les listes électorales de Houilles de voter à votre place. Vous pouvez faire la demande de procuration auprès du commissariat de police de Houilles (80, rue Hoche ; tél. : 01 61 04 76 00), muni de votre pièce d'identité. Vous pouvez gagner du temps en remplissant le formulaire en ligne sur : www.service-public.fr. ■

Pour tout savoir sur le Parlement européen et son actualité, consultez le site Internet www.europarl.europa.eu

NOUS Y SOMMES !

Le printemps est là !
Et, avec lui, son bouquet
d'animations et de
manifestations.

Carnaval des enfants,
performance slamée,
concert classique,
71^e édition du Tour
de Houilles, rencontre
intergénérationnelle autour
des jeux de société...

Un programme varié qui saura satisfaire un large public.

De son côté, la Biennale de la jeune création, qui se poursuit jusqu'au 3 mai, invite les Ovillois à découvrir un panorama éclectique des arts plastiques d'aujourd'hui au travers des créations de 11 artistes. Cette 10^e édition verra, comme chaque année, la désignation d'un lauréat qui sera par la suite invité en résidence d'artiste.

Le printemps, c'est aussi la saison du réveil de la nature. Une période particulièrement propice pour encourager les Ovillois à participer au concours « Maisons et balcons fleuris », organisé par la Ville.

Toutes ces programmations ne pourraient se faire sans l'implication des différents services municipaux dont les actions font l'objet du dossier de ce journal.

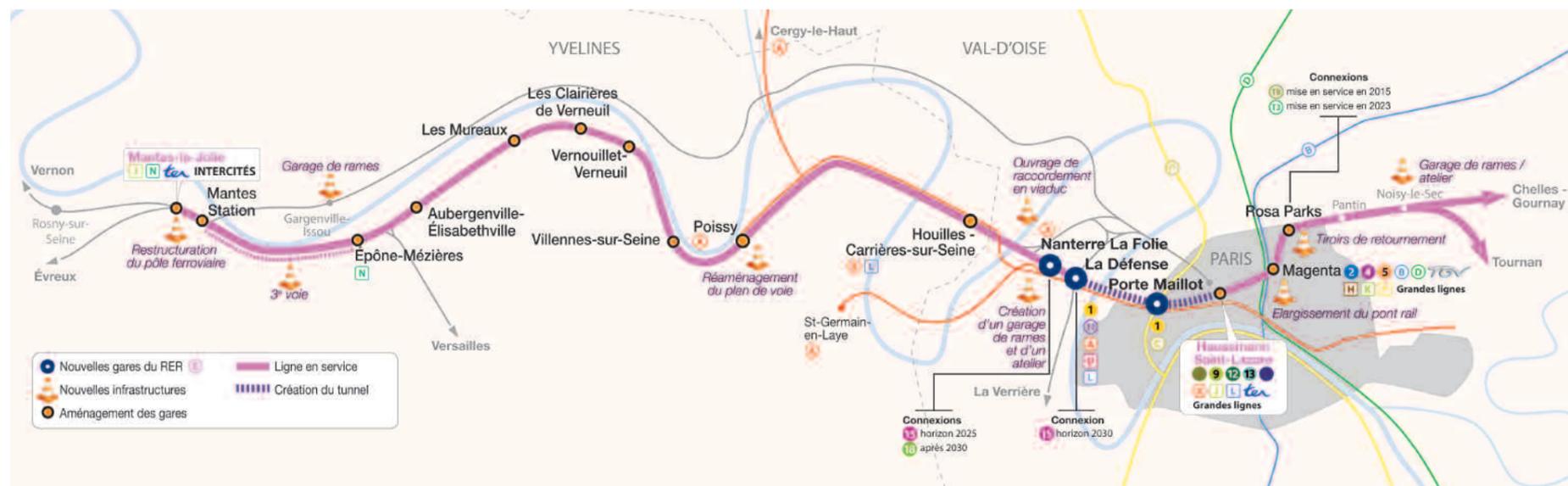
Bien à vous,

Le Maire de Houilles,
Vice-président du conseil général des Yvelines



Lionel Pagès

TRANSPORT

PROLONGEMENT DU RER E À L'OUEST :
APPROBATION DE L'AVANT-PROJET

L'avant-projet du prolongement du RER E à l'ouest de Paris a été approuvé par le conseil du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), réuni le 5 mars dernier. Cette ligne, qui relie actuellement Haussmann/Saint-Lazare et l'est de la Région Île-de-France (Chelles-Gournay et Tournan), sera prolongée jusqu'à Mantes-la-Jolie. Ce projet a été déclaré d'utilité publique en 2013 et fait partie des projets majeurs du Nouveau Grand Paris. Il permettra d'améliorer fortement l'offre de transport en commun dans l'ouest de l'Île-de-France. L'approbation

de cet avant-projet est assortie d'un certain nombre de réserves que les maîtres d'ouvrage de RFF (Réseau ferré de France) et de la SNCF devront lever au cours des six prochains mois.

Ce prolongement permettra de faciliter le trajet des 620 000 usagers quotidiens du RER E, à l'horizon 2020-2022. En outre, la création d'un nouvel arrêt à La Défense renforcera l'offre de transport du STIF et déchargera ainsi les autres lignes de RER, notamment celles du RER A. À ce jour, le projet du RER E prévoit la desserte de la

Boucle de la Seine avec un arrêt à la gare de Houilles-Carrières. Les quais de la gare de Houilles-Carrières devront être adaptés pour pouvoir accueillir les rames du RER E. Une enveloppe de 10 millions d'euros pour les travaux est prévue par RFF. Le dossier d'études d'exploitation devrait être présenté par RFF au conseil du STIF, fin 2014. ■

Plus de détails sur le projet sur
le site : www.rer-eole.fr

JEUNESSE

DESTINATION VACANCES !



Initiation à la plongée sous-marine et randonnée en kayak sont au programme du séjour en Corse.

Chaque année, la Ville propose des séjours de vacances d'été pour les jeunes Ovillois, âgés de 6 à 17 ans. Dans un cadre toujours propice à leur bien-être, ces séjours conjuguent découverte, divertissements et loisirs, et s'attachent à répondre aux goûts et aux attentes des jeunes vacanciers. Ces derniers bénéficient d'un programme d'animations variées tout au long de leur séjour, que ce soit au bord de la mer, à la montagne ou à l'étranger. Les inscriptions s'effectuent, par ordre de priorité, auprès du service de la jeunesse : le lundi 28 avril et le mardi 29 avril, pour les enfants qui ne sont jamais partis en centres de vacances avec la Ville de Houilles ; le mercredi 30 avril et le vendredi 2 mai, pour ceux qui n'ont pas pu participer aux séjours de l'été dernier ; à partir du lundi 5 mai, les inscriptions sont ouvertes à tous. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial qui doit avoir été calculé auparavant auprès du service scolaire et périscolaire.

Pour les 6-11 ans

> « Séjour Far West » : à Sargé-sur-Braye (Loir-et-Cher), du 5 au 18 juillet, du 19 juillet au 1^{er} août et du 4 au 17 août. Durant ce séjour, les enfants seront immergés dans l'univers du Far West. Évoluant successivement dans trois villages, ils pourront revêtir les costumes du trappeur, du cow-boy ou de l'Indien et découvrir de nombreuses activités : initiation au poney, jeux équestres, voltige, canoë, pêche, poterie, construction de cabanes, veillées autour du feu...

> « Vendée Club » : séjour en bord de mer, sur la côte atlantique, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), du 5 au 18 juillet

et du 18 au 31 août. Au programme : char à voile, kayak de mer, baignades, activités manuelles, sportives et artistiques, veillées...

Pour les 12-14 ans

> « Séjour en Corse » : séjour itinérant en Corse, du 9 au 22 juillet et du 6 au 19 août. Sport et découverte sont à l'honneur : initiation à la plongée sous-marine, escapade en bateau dans les îles Lavezzi (réserve naturelle protégée), kayak de mer, découverte de la culture, canyoning dans les montagnes...

> « Sport et nature en Corse » : séjour itinérant en Corse du 5 au 18 juillet et du 18 au 31 août. Au programme : baptême de plongée sous-marine, canoë, catamaran, trois jours de randonnée et de camping à Bavella, une journée d'excursion à Bonifacio, veillées à thèmes, découverte de la culture corse, plage...

Pour les 15-17 ans

Séjour semi-itinérant en Grèce : du 11 au 24 juillet. 1^{re} semaine : découverte touristique et culturelle (Athènes, Egine, les Météores, Delphes, Olympie, région d'Argolide...); 2^e semaine : détente, baignade et beach-volley à Marathon, escale sur l'île d'Hydra, soirée disco... ■

Service de la jeunesse, Le Ginkgo
(7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 60.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

ATTENTION AUX DÉLAIS DE DÉLIVRANCE !

Si vous envisagez de partir à l'étranger, veillez à être en possession, selon la destination, d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité valide. Si ce n'est pas le cas, le service de l'état civil rappelle que les délais de délivrance sont de l'ordre de cinq à huit semaines pour le passeport et de deux mois environ pour la carte nationale d'identité. Pour rappel : la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées à partir de janvier 2004 est passée de 10 à 15 ans pour

les personnes majeures. Afin d'améliorer le service rendu aux usagers, l'accueil des demandeurs de passeport en mairie se fait uniquement sur rendez-vous certains jours de la semaine : lundi, mercredi, samedi et vendredi après-midi. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 01 30 86 32 32. ■

Service de l'état civil
(16, rue Gambetta).
Renseignements au 01 30 86 32 32.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

TROIS AROBASES POUR LA VILLE DE HOUILLES

L'association des Villes Internet a remis, le 19 février, lors d'une cérémonie à la Mairie de Paris, le label « Ville Internet » aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de leurs usages citoyens. La Ville de Houilles, unique commune de la Boucle de la Seine à figurer au palmarès 2014, a obtenu trois arobases, et ce, pour la quatrième

année consécutive. Cette distinction vient récompenser plusieurs initiatives lancées par la commune. Parmi celles-ci, on peut citer la mise en place de tableaux numériques dans les écoles, le paiement du stationnement via un téléphone mobile, la billetterie en ligne du pôle culturel La Graineterie, l'ouverture de l'« Espace citoyens » et les nouvelles fonctionnalités de l'« Espace famille » sur le site Internet de la Ville... ■

JARDINS FAMILIAUX

TIRAGE GAGNANT !



Attribution des jardins familiaux par tirage au sort.

Les jardins familiaux de Houilles vont fêter leur premier printemps ! Le 8 mars dernier, à l'hôtel de ville, le maire a procédé à l'attribution des parcelles aménagées par la Ville couvrant une superficie totale de 4 500 m², situées boulevard Jean-Jaurès. Sur la totalité des 22 parcelles qui constituent le site, 18 ont été attribuées par tirage au sort, en public, suite à l'appel à

candidatures lancé par la Mairie. Deux espaces sont destinés d'office à des personnes à faibles revenus. Une parcelle est réservée à des personnes à mobilité réduite et une parcelle pédagogique est ouverte aux écoles et aux centres de loisirs ovillois. La gestion de l'ensemble du site a été confiée par convention à l'association Jardins familiaux ovillois « Tourne Sol ». ■

SOCIAL

ALLOCATION ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE

La Ville de Houilles, en partenariat avec le conseil général des Yvelines, accorde aux personnes âgées de 65 ans, non imposées sur le revenu, une aide pour participer au coût de leur abonnement téléphonique. Pour en bénéficier, les personnes concernées peuvent se présenter au centre communal d'action sociale (CCAS), du 1^{er} au 30 avril, munies d'une pièce d'identité, de l'avis

de non-imposition 2013 sur les revenus 2012, des factures de téléphone des 12 derniers mois et d'un RIB. ■

Centre communal d'action sociale
(rue Jules-Guesde).
Accueil : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(fermeture le vendredi à 17 h).
Renseignements au 01 30 86 32 70.

AMÉNAGEMENT

UN NOUVEAU VISAGE POUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE



- Espaces verts
- Massifs arbustes vivaces
- Massifs de fleurs
- Pavés en granit
- Fontaine Wallace
- Passages piétons
- Bornes rétractables
- Bornes infranchissables lumineuses
- Spots encastrés
- Dispositifs PMR
- Supports pour vélos
- Candélabres
- Bancs publics
- Drapeaux

Le parvis de l'hôtel de ville et celui du centre communal d'action sociale (CCAS) vont être entièrement réaménagés. Les travaux commenceront à la mi-mai et se prolongeront jusqu'à la fin de l'été.

Le réaménagement de l'espace vert situé devant la mairie, d'une superficie de 3 252 m², s'articule autour de la préservation du patrimoine arboré du lieu et de sa mise en valeur par un éclairage au sol, un nouveau matériel urbain et de nouveaux candélabres. Ce nouvel espace

bénéficiera de la création d'îlots de verdure et d'un circuit de promenade équipé de bancs publics. Les allées en périphérie du parvis seront réservées aux piétons et à la circulation douce. S'y ajoutera une vingtaine d'emplacements pour les deux-roues. Le perron de l'hôtel de ville sera doté d'un nouvel escalier arrondi. Le CCAS bénéficiera quant à lui d'un espace aménagé dans le même esprit, qui accueillera en son centre une fontaine Wallace.

La voie longeant l'hôtel de ville, qui est ponctuellement

ouverte à la circulation automobile les jours de marché, sera exclusivement réservée aux cérémonies qui auront lieu à la mairie.

Les jours de marché, les automobilistes seront tenus d'emprunter la rue Félix-Toussaint, l'allée Albert-Laporte ainsi que la rue Jules-Guesde. L'accès à ces voies de circulation alternatives sera régulé par des bornes électriques rétractables. ■

S. J.

ENVIRONNEMENT

UN CONCOURS DES PLUS FLEURIS



Premier prix 2013 dans la catégorie « Maisons avec jardin visible de la rue ».

Vous aimez fleurir votre jardin ou votre balcon : un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ? Le concours municipal « Maisons et balcons fleuris » 2014 vous donne l'occasion de montrer tout votre savoir-faire ! Ce concours municipal annuel, ouvert à tous, récompense les actions de fleurissement menées par les habitants et contribue, le temps d'un été, à l'embellissement de la commune. Coin de jardin, balcon, jardin potager ou rebord de fenêtre, le moindre endroit peut être exploité. Seul impératif : les fleurissements doivent être visibles de la rue.

Pour y participer, il suffit de remplir la fiche d'inscription (ci-contre) et de l'adres-

ser, entre le 5 mai et le 20 juin inclus, au service de l'environnement de la mairie de Houilles (rue Félix-Toussaint, Houilles, 78800). Le bulletin d'inscription peut également être rempli en ligne sur le site Internet de la Ville.

Les créations florales seront d'abord évaluées à partir des photographies fournies par les candidats. Puis un jury local se rendra sur place, début juillet, pour apprécier le fleurissement de chaque lieu en fonction de critères prédéfinis : choix des végétaux, harmonie des couleurs ou originalité de la réalisation florale. ■

Renseignements au 01 30 86 37 54.

Concours municipal « Maisons et balcons fleuris » de Houilles

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom du candidat :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir :

(cochez une case)

- 1^{re} catégorie : « Maisons avec jardin visible de la rue »
- 2^e catégorie : « Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue »
- 3^e catégorie : « Fenêtres ou murs fleuris »
- 4^e catégorie : « Parties communes des résidences collectives »
- 5^e catégorie : « Commerces »
- 6^e catégorie : « Jardins potagers paysagers visibles de la rue »

Questions diverses

Possédez-vous un récupérateur d'eau ? Oui Non

Utilisez-vous des produits phytosanitaires ? Oui Non

Possédez-vous un composteur ? Oui Non

J'autorise la Ville à utiliser, sur tous les supports de communication municipaux, les photos de mon jardin prises dans le cadre de ce concours (jardin, maison, balcon, résidence...) ainsi que celles prises lors de la remise des prix.

Ce bulletin est à remplir et à déposer à l'accueil de l'hôtel de ville ou à l'accueil des services techniques à partir du 5 mai jusqu'au 20 juin inclus.

Pièces à fournir (avant le 20 juin inclus) : deux photos en couleurs (tirage papier 9 cm x 13 cm) ou deux photos numériques à envoyer à l'adresse électronique : contactenvironnement@ville-houilles.fr

Pour les 2^e et 3^e catégories, donnez le plus d'informations possible : nom de la rue, numéro du bâtiment, étage (à indiquer sur les photos).

AU SERVICE DES OVILLOIS !

La Ville de Houilles veille à apporter un service public de qualité à la population locale. Revue de détail sur les domaines d'intervention majeurs dont elle a la charge.

La Mairie de Houilles a pour première mission de servir la population de la commune. Pour cela, elle est dotée de compétences définies par la loi qui lui permettent, d'une part, d'assurer la gestion de la commune au regard de la politique déterminée par les élus et, d'autre part, de proposer des services de proximité à ses habitants. Si certaines attributions (collecte et traitement des déchets, développement économique...) ont été transférées à la communauté de communes de la Boucle de la Seine (CCBS), les compétences de la Ville n'en sont pas moins vastes et très diversifiées.

Documents administratifs. Le service de l'état civil assure une relation de proximité avec les administrés. La mission principale du service est d'assurer l'accueil et la gestion de l'ensemble des demandes administratives relatives aux naissances, aux mariages et aux décès. Le service procède également à la réalisation de documents concernant l'identité des administrés (carte d'identité, passeport...). Rattaché au service des élections, il met à jour les inscriptions électorales et procède à l'organisation matérielle des élections (présidentielles, législatives, territoriales, référendums). Il a également pour mission de veiller au bon déroulement des procédures électorales et de faire parvenir les résultats en préfecture.

Affaires scolaires. En charge des écoles publiques, la commune en assure la construction, la rénovation, l'extension, l'équipement et le fonctionnement. Elle met également à la disposition des écoliers et des équipes éducatives les moyens nécessaires à l'enseignement (mobilier, fournitures et manuels scolaires). À Houilles, la direction de la restauration et de l'éducation prend aussi en charge l'accueil périscolaire (avant et après l'école), les activités de loisirs du mercredi et des vacances scolaires et la restauration scolaire. Le service des affaires scolaires a en charge les inscriptions dans les 15 écoles publiques maternelles et primaires de la commune, mais aussi l'affectation de tous les personnels d'encadrement (ATSEM, animateurs, agents de service et de surveillance des cantines). En matière de restauration scolaire, la Ville de Houilles dispose de sa propre cuisine centrale. Les agents de la restauration préparent et livrent près de 3 000 repas par jour en liaison chaude.

Culture et pratiques artistiques. Arts vivants, expositions, spectacles... La découverte de l'art et l'éveil à la sensibilité artistique guident l'action et la programmation de la direction des affaires culturelles. L'accès à la culture est largement ouvert au grand public via différentes structures : le conservatoire de musique et de danse, le pôle culturel La Graineterie, l'Atelier 12 (établissement de pratiques artistiques pluridisciplinaires), le studio de répétition et d'enregistrement musical, la bibliothèque intercommunale Jules-Verne.

Actions en faveur de la jeunesse. Le service de la jeunesse gère toutes les activités en direction des jeunes (ateliers, stages), le centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau qui propose des animations pour les enfants de 6 à 13 ans et des



Hôtel de ville, rue Gambetta.



Les agents de la restauration préparent et livrent près de 3 000 repas par jour en liaison chaude.



Les agents de la voirie gèrent et entretiennent tous les réseaux de la ville : voirie, assainissement et éclairage.

séjours de vacances pour les jeunes Ovillois. Son antenne Houilles information jeunesse (HIJ) agit comme un centre de documentation et organise régulièrement des actions en direction des jeunes (soutien scolaire, forums emploi). Ce service encadre également le conseil municipal de jeunes (CMJ) de la Ville.

Sports et vie associative. Le service des sports et de la vie associative accompagne le développement des associations locales (culturelles, caritatives, sportives...), élabore avec elles des conventions d'objectif et gère les locaux municipaux mis à leur disposition. Par ailleurs, il soutient les initiatives de l'Office municipal des sports (OMS), gère les équipements et structures sportives. Enfin, le service des sports et de la vie associative est impliqué dans l'organisation de Houilles Plage, de la Corrida pédestre internationale de Houilles et d'autres événements sportifs pour lesquels la Ville est partenaire.

Action sociale. La direction des affaires sociales est l'acteur de la politique de solidarité municipale. Elle coordonne les services proposés aux familles (petite enfance, logement social et services aux seniors) et l'assistance aux Ovillois qui rencontrent des difficultés, via le centre communal d'action sociale (CCAS). Dans le cadre du maintien à domicile, les personnes âgées ovilloises peuvent bénéficier de diverses prestations : aide à domicile, soins infirmiers à domicile (SSIAD), portage de repas et téléassistance.

Cadre de vie. Le service de l'environnement assure la gestion et l'entretien des espaces verts ainsi que le nettoyage des voies publiques. Les 18 jardiniers de la Ville aménagent et entretiennent 15 ha d'espaces verts (parcs, squares, jardins, écoles, cimetières et potager biologique du parc Charles-de-Gaulle), soit près de 30 % du territoire de la commune. Ils interviennent dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites. À Houilles, une grande part des végétaux utilisés est produite par le centre horticole municipal. Le personnel des espaces verts pratique la « protection biologique intégrée », qui restreint l'usage des pesticides. Les 9 agents de nettoyage assurent quant à eux la propreté des espaces publics de la commune par ilotage des rues : vidage des corbeilles de propreté ; enlèvement des tags ; nettoyage et lavage des sentes ;

balayage des cours des écoles et des parkings publics ; nettoyage des aires de jeux et des canisites ; enlèvement des encombrants dans les rues en dehors des jours de collecte.

Aménagement de l'espace urbain. La Ville est autonome dans l'élaboration de son plan local d'urbanisme (PLU) et de ses zones d'aménagement concerté (ZAC), avec, toutefois, une obligation de concertation et dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme. La direction de l'urbanisme en charge de ces questions est également compétente pour délivrer toutes les autorisations individuelles d'urbanisme, dont les permis de construire.

Patrimoine communal. La Ville possède de très nombreux édifices publics (crèches, écoles et gymnases) qu'il faut entretenir. Des corps de métiers très variés participent à cet entretien au sein du service bâtiments : personnels d'entretien mais aussi menuisiers, maçons, serruriers, électriciens, peintres et plombiers sont employés au sein des ateliers municipaux. La direction des services techniques assure la conduite des nouveaux projets d'aménagement qui répondent systématiquement à trois impératifs : sécurité, accessibilité et développement durable.

Voirie. Au sein de la direction des services techniques, les 26 agents de la voirie se partagent un secteur d'activité qui couvre l'entretien et l'aménagement de l'espace public urbain. Ce domaine concerne le réseau d'assainissement, l'éclairage public, le mobilier urbain, la signalisation lumineuse tricolore, les travaux neufs d'aménagement, le stationnement, l'entretien de la voirie, les astreintes techniques (interventions en cas d'urgence) et celles de déneigement. Les agents sont également chargés de l'installation et du démontage des matériels nécessaires au bon déroulement de manifestations comme la braderie ou la Corrida pédestre.

Missions transversales. D'autres directions mettent en œuvre des compétences diverses. Leurs missions sont indispensables au bon fonctionnement de l'ensemble des services et ont des répercussions sur toutes les activités communales. Il s'agit des finances, des ressources humaines, des systèmes d'information et de la communication. ■

S. J.



Les 18 jardiniers de la Ville entretiennent plus de 15 ha d'espaces verts, soit près de 30 % du territoire de la commune.

DES INTERLOCUTEURS AU QUOTIDIEN

Plus de 600 agents travaillent dans les différents services municipaux de la Ville. Ils exercent des missions variées qui demandent des savoir-faire spécifiques. Parmi eux, certains ont un contact direct avec le public ovilleois.

Hôtesse d'accueil

La Ville emploie des agents d'accueil au sein de la mairie et de toutes ses structures satellites (La Graineterie, le CCAS, Le Ginkgo...). Leur rôle est

d'accueillir chaque visiteur, de l'orienter vers le bon interlocuteur et de lui fournir des documents d'information. « *Nous devons satisfaire les demandes de nos interlocuteurs, traiter leurs réclamations et les diriger vers les services concernés. Nous constituons aussi un relais pour les démarches administratives à accomplir (listes de pièces à fournir, imprimés à remplir)* », résume l'hôtesse d'accueil de l'hôtel de ville. Ces agents sont sollicités pour tout type de renseignements : emploi, logement, services sociaux, associations, adresses utiles, manifestations locales...



Agent de la police municipale

Le policier municipal met en œuvre la politique de sécurité publique de la Ville sous l'autorité du maire. Il travaille en étroite collaboration avec la police nationale. « *Notre mission consiste à orienter les citoyens et à les informer sur la réglementation en vigueur (bruit, circulation, stationnement, dépôt des déchets). Nous veillons au respect de la sécurité des biens et des personnes et nous menons en parallèle des actions spécifiques comme l'opération "Tranquillité absence"* », explique le chef de la police municipale. Quatre policiers municipaux assurent la surveillance des voies de circulation et des établissements accueillant du public avec le concours de cinq agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Ils effectuent des rondes et de



l'îlotage, encadrent la sortie des écoles et les grandes manifestations organisées par la Ville (braderie, Corrida pédestre...). Ils peuvent aussi verbaliser dans le cadre de l'application du Code de la route.

Auxiliaire de puériculture et ATSEM



Les auxiliaires de puériculture et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) de la Ville sont des professionnelles de la petite enfance. Les auxiliaires exercent en crèches et les ATSEM dans les écoles maternelles. Elles participent au projet des établissements qui les emploient au sein d'équipes pluridisciplinaires et mettent en œuvre les conditions

nécessaires au bien-être des enfants, en privilégiant un échange régulier avec les parents. « *Elles assurent des soins d'hygiène, participent à l'alimentation de l'enfant, veillent à respecter ses rythmes d'éveil et de sommeil et élaborent des projets d'activités pour les accompagner dans l'acquisition de leur autonomie* », explique la responsable de la petite enfance de la Ville.

Les ATSEM exercent dans les huit écoles maternelles de la Ville. Elles sont présentes dans chaque classe pour assister l'enseignant dans son rôle éducatif et apporter des soins aux enfants. Elles encadrent les activités scolaires tout au long de la journée et également la pause méridienne conjointement avec les animateurs du secteur périscolaire.

Officier d'état civil



L'officier d'état civil établit la plupart de vos documents administratifs : actes d'état civil, livrets de famille, pièces d'identité, attestation d'accueil d'un étranger... L'officier d'état civil est en contact avec tous les événements heureux ou malheureux de notre existence (naissances, adoptions, mariages, décès). À Houilles, les agents de l'état civil, au nombre de huit, sont polyvalents et en charge de nombreuses

autres questions. « *Nous gérons toute la vie administrative des Ovilleois, mais aussi l'organisation des élections, le recensement de la population et des jeunes appelés dans le cadre de la Journée défense et citoyenneté, ou encore l'attribution de nombreux permis et autorisations (licences de taxi, débits de boissons, ouvertures à titre exceptionnel)* », résume la responsable du service.

Instructeur du droit des sols

L'instructeur du droit des sols informe le public sur les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune et sur la faisabilité des projets de construction au regard de la réglementation. Il instruit par la suite les demandes de permis de construire, de déclaration préalable de travaux, de permis d'aménager ou de certificat d'urbanisme. Une fois les travaux achevés, il procède à la vérification du respect des autorisations délivrées. L'instructeur du droit des sols est également amené à constater les infractions au Code de l'urbanisme. La Ville de Houilles compte quatre instructeurs du droit des sols.



L'an dernier, ils ont instruit près de 1 000 dossiers.

L'instructeur du droit des sols contribue également à la gestion des autres dossiers d'urbanisme comme la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Animateur loisirs



Tout au long de l'année, la Ville emploie près de 80 animateurs. Leur mission : mettre en place des activités de loisirs, ludiques, sportives et culturelles, à partir des orientations éducatives fixées par la municipalité et des modes d'accueil de chaque structure. Les animateurs « permanents »

travaillent essentiellement dans le secteur périscolaire et dans les centres de loisirs maternels. Les animateurs à temps partiel interviennent au centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau, dans les écoles, à l'heure de la pause méridienne, les accueils périscolaires du soir et lors des stages proposés par le service de la jeunesse. Ensemble, ils encadrent les enfants, conduisent les activités et les projets, veillant au bien-être et à la sécurité d'enfants et d'adolescents âgés de 3 à 17 ans. L'été, Houilles Plage emploie une équipe d'animateurs aux profils très variés pour offrir aux Ovilleois un programme estival d'animations diversifiées.

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Carole Malek (société CMP) au 06 24 62 49 99.



CONFÉRENCE-DÉBAT

LES PRÉMICES DE L'ADOLESCENCE EN QUESTION



Conférence-débat au Ginkgo dans le cadre des rencontres des « Mercredis des parents ».

Daniel Marcelli, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, animera, le 9 avril, une conférence-débat, au Ginkgo, sur le thème : « Les prémices de l'adolescence chez les 8-12 ans ». « *L'adolescence ne surgit pas de nulle part. Elle se prépare déjà entre 8 et 12 ans, explique Daniel Marcelli. Au cours de ces années, l'enfant commence en effet à sortir du cercle familial et à expérimenter d'autres liens sociaux.* » Ces changements de comportement qui constituent les premières manifestations de l'adolescence seront abordés tout au long de cette rencontre. Daniel Marcelli est professeur de psychiatrie de l'enfant

et de l'adolescent à la faculté de médecine de Poitiers et chef du service de psychiatrie infanto-juvénile du centre hospitalier Henri-Laborit de Poitiers.

Il est l'auteur de très nombreux articles et d'ouvrages scientifiques, dont *Tracas d'ados, soucis de parents* aux éditions Albin Michel. ■

Mercredi 9 avril de 20h à 22h.

Entrée libre. Le Ginkgo

(7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Renseignements au 01 61 04 42 63 / 64.

ANIMATION

DES OLYMPIADES LUDIQUES ET SPORTIVES

Détente et bonne humeur garanties ! L'association G & You, composée d'étudiants ovoides en licence 3 Gestion à l'université de Nanterre, organise, le dimanche 6 avril, des olympiades au gymnase Franco-Brondani. L'occasion pour les enfants et leurs parents de participer à des activités ludiques et sportives, dans une ambiance festive et conviviale. Des jeux variés et drôles, accessibles à tous les âges (à partir de 5 ans), seront proposés : le chamboule-tout, la dernière allumette, la

course en sac, la course à trois pattes, le béréet, le jeu de la statue ou encore le lancer de cerceaux. Un coin coloriage sera également aménagé pour les tout-petits et une buvette garnie de gâteaux faits maison et de boissons sera mise à la disposition des visiteurs. ■

Dimanche 6 avril
de 14h à 18h30. Entrée libre.
Gymnase Franco-Brondani
(5, rue du Président-Kennedy).



VOIRIE

RÉNOVATION DE LA RUE ERNEST-RENAN

À compter du 1^{er} avril, la rue Ernest-Renan va faire l'objet d'une vaste opération de rénovation afin d'améliorer la circulation routière, le partage de l'espace public et l'aspect urbain de ce secteur. Durant les travaux, d'une durée prévisionnelle de sept mois, la rue sera fermée à la circulation en fonction de l'avancée du chantier. Un itinéraire de déviation sera mis en place pour les automobilistes. L'accès pour les

riverains sera néanmoins maintenu. Toutes les dispositions seront prises afin d'atténuer la gêne occasionnée par les travaux. Les travaux concernent l'enfouissement des réseaux, la modernisation de l'éclairage public, l'élargissement des trottoirs aux normes PMR (personne à mobilité réduite), la création de chicanes paysagères et l'organisation du stationnement. ■

SENIORS

SOUS LE SIGNE DE LA CHINE

Les seniors ovoides (à partir de 60 ans) sont invités à assister gratuitement, le 7 avril, à une représentation de danse et de musique traditionnelles chinoises, proposée par la compagnie Phénix. Ce spectacle, organisé par la résidence Les Belles-Vues et le centre communal d'action sociale (CCAS), mêlera danses gracieuses, mélodies envoûtantes, démonstration de qi gong

(gymnastique chinoise) et défilé coloré de costumes. Une évocation qui transportera le public dans les temps anciens de la Chine impériale. Inscriptions avant le 7 avril au CCAS, au 01 30 86 32 70. ■

Lundi 7 avril de 15h30 à 16h30
(ouverture des portes à 14h45).
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

EN BREF

TRIBUNE LIBRE

La rédaction informe les lecteurs que, compte tenu des élections municipales, la rubrique consacrée aux tribunes libres des élus du conseil municipal est suspendue. Elle s'ouvrira à nouveau, en mai 2014, à l'expression de chaque liste représentée au nouveau conseil municipal.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le *Guide pratique 2014* concernant les coordonnées téléphoniques du cabinet Alice Diététique. Les numéros de téléphone du cabinet sont le 06 73 51 86 77 et le 09 50 01 62 40.

FÊTE DES VOISINS

Chaque année, la Ville de Houilles accompagne les Ovoides dans l'organisation de la Fête des voisins qui aura lieu, le vendredi 23 mai, à partir de 19h et jusqu'à minuit. Les organisateurs peuvent adresser la fiche d'inscription pour l'aide logistique (disponible à l'accueil de la mairie), le 5 mai au plus tard, au service de la communication. Pour une demande de fermeture de rue, un courrier doit être adressé à M. le maire, le 3 mai au plus tard : mairie de Houilles, 16, rue Gambetta, 78800 Houilles. Renseignements au 01 30 86 32 02 ou fêtesdesvoisins@ville-houilles.fr.

RÉOUVERTURE DE LA RUE DE LA PAIX

La rue de la Paix est rouverte depuis le 10 mars. Celle-ci faisait l'objet, depuis septembre 2013, d'une fermeture partielle à la circulation de la rue Edison jusqu'à Sartrouville afin de réaliser un pont-rail et un pont-route. Ces ponts permettront à la future voie nouvelle départementale à Sartrouville et Montesson (reliant les RD 308, RD 121 et RD 311) de passer sous les voies ferrées des lignes Paris-Le Havre/RER A et sous la rue de la Paix. Ce projet, réalisé par la SNCF et RFF, est intégralement financé par le conseil général des Yvelines.

FERMETURE PONCTUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Jules-Verne sera fermée au public du 14 au 21 avril 2014 inclus. Une fermeture ponctuelle qui fait suite au vaste programme de rénovation et de modernisation de ses locaux, entrepris depuis septembre dernier. Toutefois, hormis cette période, l'établissement restera ouvert aux Ovoides, qui pourront ainsi bénéficier des services de la bibliothèque durant toute la durée des travaux. Renseignements au 01 30 86 21 20. ■

ARTISANAT

ELLES REDONNENT LEUR LUSTRE D'ANTAN AUX MEUBLES ANCIENS

L'une était architecte, l'autre professeuse en biologie. Aujourd'hui, Carolina Hall et Delphine Elie-Lefebvre se sont reconverties dans la restauration de mobilier. Dans leur atelier, situé avenue de la République, elles travaillent sur une bibliothèque du XIX^e siècle dont elles rénovent les panneaux décoratifs. Sur la marqueterie Boulle, elles décollent délicatement les minuscules morceaux de laiton, les nettoient avec attention, en ravivent les couleurs puis les recollent patiemment un par un. Un travail minutieux qui exige de l'habileté, de la patience et une bonne connaissance des matériaux. « Notre métier demande de la polyvalence, un savoir manuel, historique et scientifique à la fois », explique Delphine.

Après une formation en ébénisterie et un master de conservation des biens culturels, elles travaillent aujourd'hui avec des

musées, le Louvre par exemple, et sur d'importants chantiers de rénovation dans des lieux chargés d'histoire comme le château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) ou encore le château de la Motte-Tilly (Aube). Elles sont également sollicitées par des particuliers pour restaurer des objets d'époques différentes, ce qui les amène à s'adapter à des demandes aussi diverses que celles concernant une peinture religieuse du XVI^e siècle ou une pièce de style Art déco... L'approche du métier est différente : « Les meubles ne sont pas exposés comme dans un musée et doivent rester fonctionnels. Et puis, les particuliers posent davantage de questions. C'est intéressant. Il existe un rapport plus sentimental aux objets qu'ils nous confient », conclut Carolina. ■

M. D.

Renseignements au
06 67 41 39 86 / 06 51 79 86 60.



Carolina Hall et Delphine Elie-Lefebvre, restauratrices de mobilier d'art.

SPORT

POUR LE PLAISIR DE COURIR



Le tour de Houilles, qualificatif pour le championnat de France, réunit plusieurs centaines de coureurs sur un parcours de 10 km.

C'est l'événement sportif du printemps. Le 71^e Tour de Houilles réunira, le 13 avril, plusieurs centaines de concurrents (à partir de cadets) sur un parcours de 10 km. Cette course à pied, organisée par les Sports olympiques de Houilles (SOH), est qualificative pour le championnat de France et compte pour le Challenge des Yvelines. Si le côté compétitif reste un aspect important de la course, le Tour de Houilles est avant tout animé par la volonté de s'adresser au plus grand nombre. L'épreuve est ouverte à de nombreuses tranches d'âges (cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans) et mélange les genres (course en individuel,

par équipes de trois pour les femmes ou de cinq pour les hommes). Une course populaire qui fait la part belle à celles et ceux qui viennent pour le seul plaisir de courir. Et ils sont nombreux! ■

Dimanche 13 avril. Départ à 9 h 30, au 64, rue de la Marne.
> Inscriptions en ligne sur <http://sohathle.free.fr> ou www.topchrono.biz
> Inscriptions sur place, le dimanche 13 avril, avant 9 h.
Renseignements au 01 39 15 09 75 (du mardi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30).

VIE ASSOCIATIVE

ARAMIS TAI-CHI-CHUAN SUR LE PODIUM

Le 8 février dernier, à Paris, se tenaient les championnats de France de wushu, une compétition réunissant différents arts martiaux chinois (kung-fu, tai-chi-chuan, bagua zhang...). Lors de cette compétition, l'association Aramis tai-chi-chuan de Houilles a fait belle figure en remportant quatre médailles. Dans la catégorie des moins de 80 kg, Laurent Griveau a remporté une médaille d'argent et une de bronze. Dans celle des moins de 75 kg, Sébastien Zacharie, le fondateur du club Aramis, a décroché une médaille d'or et une médaille d'argent. Tous deux ont disputé ces épreuves dans la discipline du tuishou, qui consiste à pousser son adversaire avec les mains afin de le déstabiliser, en étant mobile ou en restant fixe. Un résultat qui fait honneur au club oivillois de tai-chi-chuan et qui confirme les performances obtenues, au niveau national, les années

précédentes. « La pratique du tai-chi-chuan reste un bon moyen pour acquérir des techniques de défense, tout en entretenant son corps et son esprit, explique Sébastien Zacharie. Cette discipline n'est pas uniquement une gymnastique douce, elle comporte aussi bien la partie martiale, le combat, le self-défense que le côté santé et relaxation. »

Aujourd'hui, fort de son succès, le club compte 70 adhérents. Sébastien proposera, l'an prochain, une nouvelle discipline : le gu ji dao. « Avec le temps, de nombreux arts martiaux ont perdu en efficacité, car l'entraînement n'est plus actualisé. » Le gu ji dao entend les revisiter sous une forme plus moderne. Avis aux amateurs. ■

M. D.

Renseignements au
06 20 84 61 03 / 01 39 13 94 87
ou sur aramis.taichi.free.fr



La pratique du tai-chi-chuan permet d'acquérir des techniques de défense, tout en entretenant le corps et l'esprit.

FORUM

UNE JOURNÉE POUR TROUVER UN JOB D'ÉTÉ

Pour un jeune, décrocher un job d'été peut parfois relever du parcours du combattant. Pour lui faciliter la tâche, Houilles information jeunesse (HIJ) organisera, le samedi 5 avril, le Forum jobs d'été, en direction des 16-25 ans. Cette 11^e édition se tiendra, de 10h à 18h, au Ginkgo. L'occasion pour tous ces jeunes de rencontrer des chefs d'entreprise qui recrutent cet été et de consulter des offres (locales, nationales et européennes) dans des secteurs aussi variés que le tourisme, la grande distribution, l'hôtellerie, la restauration ou l'animation...

Depuis sa création, il y a plus de dix ans, cet événement n'a cessé de rencontrer un vif succès. En 2013, ce sont près de 400 jeunes qui avaient répondu à ce rendez-vous. Comme les années précédentes, les conseillers de la mission locale intercommunale de Sartrouville, de la Boucle accueil emploi ou d'Yvelines information jeunesse proposeront leur aide dans la rédaction du CV et de la lettre de motivation, la valorisation des compétences, la préparation des entretiens d'embauche...



Forum jobs d'été au Ginkgo.

Le Ginkgo mettra enfin plusieurs postes multimédias à la disposition des visiteurs pour leur permettre d'effectuer des recherches ou d'envoyer leurs candidatures par courriel. ■

Samedi 5 avril, de 10h à 17h.
Entrée libre. Le Ginkgo
(7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements
au 01 61 04 42 63 / 64.

CONFÉRENCE

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA JEUNE CRÉATION

Le nouveau volet du cycle des conférences sur l'art, proposé par le pôle culturel La Graineterie, aura pour thème : « Les grands rendez-vous de la jeune création. » Qu'elles soient nationales ou internationales, les biennales, foires et Salons mettent de plus en plus à l'honneur le travail des jeunes artistes, jusqu'à leur être totalement consacrés. En jouant sur l'importance de l'événement, ces diverses manifestations ne dynamisent pas seulement l'actualité artistique, mais servent également le marché de l'art. Face à cette réalité, la jeune création doit-

elle être, comme les institutions, soumise elle aussi aux stratégies de marketing ? Et, parallèlement, quels peuvent être aujourd'hui sa place et son statut dans le monde de l'art ? Autant de questions qui seront abordées par Alexandre Fau, historienne de l'art. ■

Samedi 12 avril à 17h.
Tarif : 3€. La Graineterie
(27, rue Gabriel-Péri).
Réservation conseillée
au 01 39 15 92 10 ou sur
lagraineterie.ville-houilles.fr.

ANIMATION

ARTISTES EN HERBE

Quelques crayons de couleur, des pinceaux, une bonne dose d'imagination... et le tour est joué ! L'atelier de découverte et d'expérimentation « Les P'tites Mains », proposé par le pôle culturel La Graineterie, est destiné à tous les petits artistes en herbe, de 3 à 5 ans. Autour de thématiques choisies, ils découvriront des techniques diverses comme le dessin, la peinture, la

perspective et entreront de plain-pied dans l'univers magique de la création. ■

Mercredi 16 avril à 16h.
Gratuit. La Graineterie
(27, rue Gabriel-Péri).
Réservation conseillée
au 01 39 15 92 10.
Billetterie en ligne sur
lagraineterie.ville-houilles.fr.

Mardi 8 avril

Les bœufs musicaux

Soirée d'improvisations musicales au Triplex (40, rue Faidherbe).
Entrée libre.
> à 20h30

Mercredi 9 avril

Conseil communautaire de la CCBS

Salle polyvalente du château Chanorier à Croissy.
> à 20h30

Samedi 12 avril

Stage de danse contemporaine

Au Triplex. À partir de 16 ans, gratuit. Inscription obligatoire au 01 39 68 61 80.
> de 14h à 16h

Dimanche 13 avril

Stage de danse contemporaine

Au Triplex. À partir de 16 ans, gratuit. Inscription obligatoire au 01 39 68 61 80.
> de 10h à 12h

Dimanche 27 avril

Journée nationale de la déportation

Devant l'hôtel de ville (16, rue Gambetta).
> à 11h

LOISIRS

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ

Des jeux pour tous ! Le centre communal d'action sociale (CCAS) proposera, le 16 avril, salle Cassin, un après-midi consacré entièrement aux jeux de société. Un rendez-vous qui permettra de réunir, dans une ambiance des plus conviviales, les familles, toutes générations confondues. Jeux de plateau, de cartes, de stratégie, de réflexion, de mémoire, de lettres, d'aventures ou encore jeux géants seront mis à la disposition des participants, sous la houlette d'une équipe d'animateurs. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire, avant le 11 avril, au 0130863270. ■

Mercredi 16 avril
de 13h30 à 17h30. Gratuit.
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).



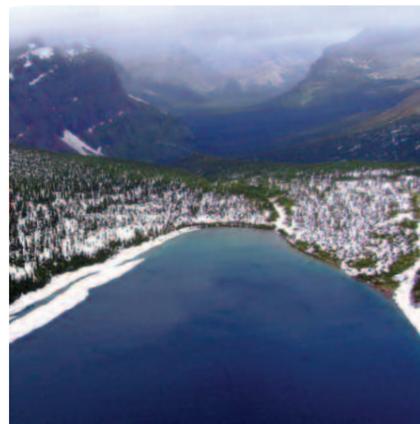
Salle Cassin : un après-midi consacré entièrement aux jeux de société.

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

SUR LE FIL DES ROCHEUSES

Le reportage de Rémy Brun, présenté le 9 avril à La Graineterie, retrace six mois de randonnée sauvage, sur un chemin mythique, le Continental Divide Trail. Ce sentier pédestre, particulièrement ardu et accidenté, se déploie, sur près de

4500 km, le long des crêtes des montagnes Rocheuses de l'Ouest américain. Un chemin sur lequel seuls les trekkers les plus chevronnés se lancent, et qui constitue la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Pacifique. Traversant les États du Montana, de l'Idaho, du Wyoming, du Colorado et du Nouveau-Mexique, ce périple de toute beauté plongera le spectateur dans des paysages grandioses, parmi les plus hauts, les plus sauvages et les plus spectaculaires des États-Unis. Une aventure humaine inoubliable mise superbement en images. ■



Mercredi 9 avril à 15h.
Tarif : 6€. La Graineterie
(27, rue Gabriel-Péri).
Réservation conseillée au
01 39 15 92 10. Billetterie en ligne
sur lagraineterie.ville-houilles.fr

LES MUSICALES EUROPÉENNES



La musique n'a pas de frontières! Le 8 mars, les élèves des écoles de musique des villes jumelées de Friedrichsdorf (Allemagne) et de Celorico de Basto (Portugal) ont donné un concert à l'auditorium du conservatoire, à l'invitation du Comité de jumelage. Le public a pu apprécier les différentes prestations coordonnées par le conservatoire de musique de Houilles.

CITOYENS À PART ENTIÈRE



Plus de 40 jeunes Ovillois majeurs ont été accueillis, le 4 mars, à l'hôtel de ville dans le cadre de la cérémonie de la citoyenneté. Un moment à la fois solennel et convivial où les jeunes citoyens qui viennent d'être inscrits sur la liste électorale reçoivent des mains du maire leur carte d'électeur. Remettre la carte électorale permet notamment de rappeler que le vote est un droit, l'acte citoyen par excellence. C'est aussi l'occasion d'évoquer les valeurs et les principes fondamentaux de la république.

LE PRINTEMPS DU MARCHÉ



L'Association des commerçants du marché ovillois (ACMO) a organisé, le 15 mars dernier, une animation commerciale. Pour l'occasion, près de 3000 euros de bons d'achat ont été offerts!

AU CŒUR DES ATELIERS D'ARTISTES



Huit lieux de création à visiter, huit univers différents à découvrir. Les 15 et 16 mars derniers, le Collectif des artistes de Houilles-Carières proposait au public une opération « ateliers portes ouvertes », la 9^e du genre. Un temps fort de rencontres et d'échanges où chacun des artistes a pu partager avec les visiteurs sa passion et son savoir-faire.



Découvrez toute l'actualité ovilloise sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET



Le bébé de février : Clément Verastegui, entouré de sa famille.

Naissances

Janvier

Joly Laurent,
Cyrille Maevin,
Gonfroy Timothée,
Maallem Jana,
Lafleur Thomas,
Garin Chloé.

Février

Tecic Malo,
Sainte-Rose-Fanchine Maëlle,
Hervé Julia,
Pochon Antonin,
Ben-Nadja Kais,
Leget Gabriel,
Luzolo Isaïah,
Tabacchi Carla,
Lefevre Corentin,
Blind Emilie,
Corroy Célestine,

Fethu Pascal Mathéo,
Verastegui Clément,
Romeo Adam,
Follain Morgane,
De Oliveira Tavares Ewen,
Haimoud Younes,
Gatey Emma,
Felizardo Singer Nathan,
Halftermeyer Mai,
Carron Anaé,
Hygonet Noha,
Maury Gabin,
Nicol Lucie,
Dert Romane,
Hénckès Camille,
Son Jayden.

Mariages

Février

Yamamoto Yujin

et Miniou Aude-Claire,
Caetano Ramos António
et Pintado Emilia,
Diarrassouba Oumarou
et Touré Fatou,
Dos Santos Antunes
Henrique et Pintado Maria,
Matara Hussein
et Mansour Mona.

Décès

Janvier

Nicolle Martine,
Quinet Jean.

Février

Cuénot Odile
(épouse Arnel),
Vigeron Jean,
Querné Gérard,
Demosthéous Hélène
(veuve Argyris),
Pace Francis,
Schwabe Jean,
Hatet Denise
(épouse Lenoir),
Juaneda Danièle
(épouse Marin),
Fonhoun Dienou,
Rahmoune Saïd,
Palvadeau Guy,
Bourquin Pierre,
Gicquelet Guy,
Andreatta Luciano,
Lotten Reine
(épouse Rosset),
Huybrechts Paul.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Audrey Borgel, Caroline Fayaud-Zigurs, Firmino Salgueiro / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Marine Dumeurger, Sophie Jobez / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : L'Artésienne / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex / Tél. : 01 30 86 32 02

